

1.2 QUI SOMMES NOUS ? (Version S)

L'ASBL « *Cul de Jatte du Mauge* » (C.J.M.) rassemble des passionnés de la marche de loisirs depuis 1977.

Le club est affilié à la « *Fédération Francophone Belge de Marche Populaire* ». L'ensemble des clubs fédérés proposent environ 350 journées de marche par an (les samedis, dimanches voire en semaine) « *L'Amitié par la marche* » est sa devise.

Chacun, marcheurs, joggeurs et trailers, participe librement, à son rythme, selon ses envies et son humeur, sans esprit de compétition, dans le respect de l'autre, du patrimoine et de l'environnement naturel.

Les participants ont le choix entre des parcours fléchés de $\pm$ 4, 6, 12, 21 km. Certains clubs balisent des parcours de 30, 42, 50, 75 et 100 km.

Sauf rares exceptions, les marches fédérales se distinguent par la présence, régulière, de postes de ravitaillement et de convivialité présentant des boissons, sandwiches, snacks, pâtisseries ... à prix quasi coûtant ; comme la restauration que nous proposons à la fin des parcours. Lors des pauses, la convivialité et les liens d'amitié entre les membres s'expriment joyeusement.

Les « C.J.M. » organisent deux « journées de marche fédérale » - début février (max : 30 km) et mi-juin (max : 50 km). Nous nous investissons alors pour offrir les meilleurs services à plusieurs centaines de personnes, membres d'un club ou non. A ces occasions, les marches « prologues », moments conviviaux parmi d'autres, permettent d'organiser le bénévolat.

Par an, les « C.J.M. » organisent, un petit séjour à l'étranger, deux voyages d'un jour et une quinzaine de marches en groupe.

Pour que le club puisse retrouver une présence plus significative dans la vie associative locale et concrétiser de nouvelles idées, il a besoin de votre enthousiasme. Nous vous accueillerons avec grand plaisir ... N'hésitez pas ...

Un T-shirt "club" est offert lors du 1^{ier} renouvellement de l'affiliation.

L'affiliation est de € **10** /an.

Contacts : Na026@ffbmp.be;

Président : 0470 35 22 59

Secrétaire : 0473 73 89 49.

325 mots